

# BOURSE DES JEUNES TALENTS

LE TREMPLIN MUSICAL NÎMOIS

ARTISTE SOLO  
OU GROUPE ?

PARTAGE TON UNIVERS  
MUSICAL ET AVANCE  
DANS TON PARCOURS  
ARTISTIQUE ET  
PROFESSIONNEL

■ Un press-book + 3 titres  
(support numérique)

■ Un dossier d'inscription  
à télécharger et à renseigner

■ Un dépôt du dossier :  
[boursedesjeunestalents@ville-nimes.fr](mailto:boursedesjeunestalents@ville-nimes.fr)



LES INFOS  
POUR TOI,  
c'est par là !

RENSEIGNEMENTS  
INSCRIPTIONS



04 66 27 76 85

NIMES.FR

> Jeunesse > bourse-jeunes-talents



Ne pas jeter sur la voie publique.  
Réalisation : Hervé Deljean - Direction de la Communication - Ville de Nîmes - décembre 2025

# BOURSE DES JEUNES TALENTS

LE TREMPLIN MUSICAL NÎMOIS



2026

TU ES MUSICIEN,  
ENTRE 16 ET 30 ANS ?

INSCRIS-TOI !

[nimes.fr](http://nimes.fr)  
f X @ o t in



# LE TREMPLIN MUSICAL

Jeune musicien nîmois ou de l'agglo, tu as entre 16 et 30 ans voilà une possibilité pour mettre en valeur ton talent et évoluer vers une professionnalisation

## POUR PARTICIPER

■ dépose ta candidature avant le 22 février 2026

■ une présélection des 5 finalistes par un jury le 3 mars 2026

■ une performance live à Paloma, pour sélectionner le Lauréat et le prix Espoir le 11 avril 2026

LES ARTISTES SÉLECTIONNÉS BÉNÉFICIERONT D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

### POUR LE LAURÉAT :

■ une bourse d'une valeur de 10 000€  
+ des prestations :

coaching, média, accompagnement administratif et juridique, programmation sur des concerts organisés par la Ville de Nîmes

### POUR LE PRIX ESPOIR :

■ une bourse d'une valeur de 4000€  
+ des prestations :

coaching, programmation sur des concerts organisés par la Ville de Nîmes

## CONDITIONS D'ADMISSION

■ être âgé de 16 à 30 ans

■ être domicilié à Nîmes ou au sein d'une commune de l'agglomération Nîmes Métropole

■ être détaché de toutes conditions de contrats ou de signature dans une maison de disque

■ les œuvres proposées doivent être originales

■ ne pas avoir été programmé sur plus de 10 performances

■ les mineurs doivent fournir une autorisation parentale

QUE SONT DEVENUS LES ANCIENS GAGNANTS

